

Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Date : 31/01/2020

Heure : 19h00

Salle Jean MOULIN
11-13 ave
Emile COSSONNEAU
93160 NOISY LE GRAND

Et si Besoin:
Le 14/02/2020 à 19h00
Salle de réunion de la Piscine
93160 NOISY LE GRAND



AG Extraordinaire:

Modifications des Statuts

AG Ordinaire:

Rapport Moral du Président

Rapport Moral de la Secrétaire

Rapport Moral de la Trésorière et présentation
du Budget Prévisionnel

Rapports Sportifs des Entraîneurs

Récompenses des jeunes sportifs la saison 2018
-2019.

Questions diverses

Vin d'honneur

Chers Adhérentes, Adhérents et Parents.

Comme chaque année, nous vous convions à notre Assemblée Générale ou nous vous présenterons les bilans sportifs et financiers de la saison 2018-2019 ainsi que budget prévisionnel pour la saison 2019-2020. Les jeunes sportifs de la saison 2018-2019, adhérents cette année et présents à cette assemblée, seront récompensés.

Cette année nous commencerons par une Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier l'adresse du siège social de notre association. (Voir modification au verso de cette lettre)

Les candidatures aux postes vacants du Conseil d'administration doivent parvenir par écrit et être déposées dans la boîte à lettre du club avant le 28 janvier 2020.

Même chose pour toutes questions à mettre à l'ordre du jour dans le cadre des questions diverses.

En cas de quorum, non atteint, cette convocation servira également pour la ou les deuxième Assemblées Générales du 14 février 2020.

(bulletin de présence ou pouvoir au verso de cette lettre)

Nous comptons sur votre présence ou bien sur le retour de votre pouvoir afin que cette assemblée générale puisse se tenir.

Nous terminerons cette Assemblée Générale autour du verre de l'amitié.

Veuillez agréer, chers Adhérentes, Adhérents et Parents, les meilleurs vœux, du Conseil d'administration, pour l'année 2020.

Christian HONORE
Président du C.S.N NOISY LE GRAND

Merci de bien vouloir remplir le bon, ci-dessous, et de le remettre à l'entrée lors de l'A.G ou bien de le donner à la personne de votre choix, personne devant être membre de notre association et devant avoir la qualité d'électeur suivant les Statuts de notre association. (Le nombre de pouvoirs est limité à trois , selon nos statuts) (Article 6: Est électeur tout membre actif de l'association âgé de plus de seize ans au jour de l'assemblée générale ou bien le représentant légal du membre âgé de moins de seize ans, membre de l'association depuis plus de six mois et à jour de sa cotisation).

**ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
DU 31/01/2020**

Bulletin de présence

Pouvoir

Présent ou Représenté par:

Nom:

Prénom:

C.S.N. NOISY LE GRAND
48 rue Roger Cailteux
93160 NOISY LE GRAND

Téléphone : 06 89 51 53 29
Messagerie : csnatation.nlg@free.fr

Nom _____

Prénom _____

Signature _____ Date _____

Signature du représentant légal pour les moins de seize ans _____ Date _____

Merci de bien vouloir remplir le bon, ci-dessous, et de le remettre à l'entrée lors de l'A.G ou bien de le donner à la personne de votre choix, personne devant être membre de notre association et devant avoir la qualité d'électeur suivant les Statuts de notre association. (Le nombre de pouvoirs est limité à trois , selon nos statuts)
(Article 6: Est électeur tout membre actif de l'association âgé de plus de seize ans au jour de l'assemblée générale ou bien le représentant légal du membre âgé de moins de seize ans, membre de l'association depuis plus de six mois et à jour de sa cotisation).



**2ème ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE et / ou
EXTRAORDINAIRE
du 14/02/2020**

Bulletin de présence

Pouvoir

Présent ou Représenté par:

Nom:

Prénom:

**C.S.N. NOISY LE GRAND
48 rue Roger Cailteux
93160 NOISY LE GRAND**

Téléphone : 06 89 51 53 29
Messagerie : csnatation.nlg@free.fr
csnatation.nlg@free.froisylegrand.com

Nom _____

Prénom _____

Signature _____ Date _____

Signature du représentant légal pour les moins de seize ans _____ Date _____

Proposition de modification des statuts de l'association.

Article 3 – SIEGE

Texte proposé :

Le siège social de l'association est fixé au 48 rue Roger CAÏLTEUX, 93160 NOISY LE GRAND. Il pourra être transféré par décision du conseil d'administration et ratifié par l'assemblée générale.

Article 3 – SIEGE

Texte actuel :

Le siège social de l'association est fixé au 3 avenue Emile COSSONNEAU, 93160 NOISY LE GRAND. Il pourra être transféré par décision du conseil d'administration et ratifié par l'assemblée générale.